2 5 SEP. 2024



MOTO-CLUB: LA VOULTE

E-MAIL:

MCLAVOULTE@GMAIL.COM

TÉLÉPHONE: 0756137767

858 N° D'ÉPREUVE FFM :

DATE: 10/11/2024

LIEU: LES GONNETTES RD86 - LA VOULTE

ORGANISATEUR TECHNIQUE: PASCAL TERRAS - PRESIDENT

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	DUVERT PHILIPPE	Licence : 214674
Président du Jury ou Arbitre*		Licence : 031733
Membre du Jury	DOULCIER LILIANE	Licence : 248168
Membre du Jury		Licence : 109983
Commissaire technique responsable -		Licence : 038083
Responsable du chronométrage	PERRET BENEDICTE	Licence : 263476

^{*} Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 I DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOTE O 1 DETAIL DES GRITES	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
NOM DE LA CATÉGORIE 65	7	11	CLASSE 1: 65CC	45 euros
85	9	15	CLASSE1:85CC	45 euros
MOTO ANCIENNE	18		125CC à 500CC 1968 à 1983	55 euros
OPEN	13		CLASSE 2/3/4	55 euros
			VS - S - V - V - V - V - V - V - V - V -	
				MC LA VOULTE cheamr Pascal TERRAS 245 Allée de Minlerie - 07210 BAIX mclavoulte@gmail.com



REGLEMENT PARTICULIER 2024 MOTOCROSS SOLO / SIDE-CAR / OLIAN

4 I CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation:

□ NON ☑ OUI (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 I MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical	JEAN BAPTISTE BOURGEOIS		
Nombre de secouristes	12	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche		7 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 1	

ARTICLE 7 I LE SITE DE PRATIQUE

Accès:	TERRAINIAGE
Nom du site	 TERRAIN MOTOCROSS LA VOULTE
Adresse	LES GONNETTES RD86 - 07800 LA VOULTE

CAPACITÉ MOTO:

Pendant les essais :

En manche:

CAPACITÉ OUAD OU SIDE-CAR.

Pendant les essais :

En manche:

Caractéristiques :

Largeur minimum de la piste 6M

Largeur de la grille40M Longueur de la ligne droite de départ 80M

Nombre d'OCP* 15

*Officiels Commissaires de Piste



- Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 25/09/2024

MC LA MOULTE chez Mr Pascal TERRAS 245 Allée de la Minarie - 07210 BAIX mclavoulte@ mail.com

VISLOCIA LATE

DATE:

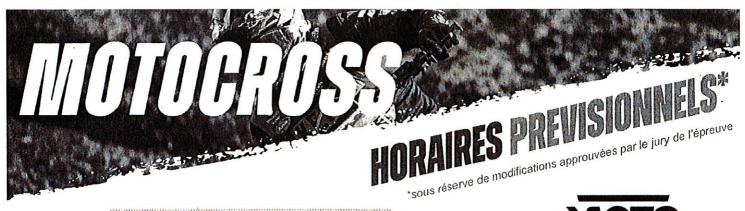
0 1 OCT. 2024

LIGUE MOTOCYCLISTE

AUVERGNE-RHONE-ALPES A 18 Chemin de IIIo Neuve 26500 LA ROCHE DE GLUN Tél: 04 75 55 22 50

DATE:

NUMÉRO:



MOTO-CLUB: LA VOULTE
DATE: 10/11/2024

LIEU: LES GONNETTES - RD86 - LA VOULTE



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	*	CATEGORIE (S)	DURÉE
SAMEDI			豆		
16HO0	19H3O	Contrôles administratifs	$\overline{\mathbf{Y}}$	TOUTES CATEGORIES	
16HO0	19H3O	Contrôles techniques	-	TOUTES CATEGORIES	
DIMANCHE					
7HO0	7H55	Contrôles administratifs	\Box	TOUTES CATEGORIES	
7HO0	7H55	Contrôles techniques	\Box	TOUTES CATEGORIES	
8HOO	8H2O	Essais Libres + Chronos	T	OPEN A	5+15Min
8H22	8H42	Essais Libres + Chronos	₹	OPEN B	5+15Min
8H45	9H05	Essais Libres + Chronos	-	MOTO ANCIENNE	5+15Min
9HO7	9H27	Essais Libres + Chronos	_	85	5+15Min
9H3O	9H50	Essais Libres + Chronos	-	65	5+15min
9H50	10H15	Pause		4	
10H15	10H35	Manche 1	_	OPEN A	15min + 1T
10H37	10H57	Manche 1	\Box	OPEN B	15min + 1T
11HO0	11H2O	Manche 1		MOTO ANCIENNE	15min + 1T
11H22	11H42	Manche 1		85	15min
11H45	12HO5	Manche 1		65	15min
	And the second s		•		
12HO5	13H3O	Pause			
13H30	13H50	Manche 2		OPEN A	15min + 1T
13H52	14H12	Manche 2	T	OPEN B	15min + 1T
14H15	14H35	Manche 2	_	MOTO ANCIENNE	15min + 1T
14H37	14H57	Manche 2		85	15min
15HO0	15H2O	Manche 2	VOULTE	65	15min

chez Mr Vascal TERRAS 245 Allée de ly Millerie · 07210 BAIX mclavo Ute@gmail.com



REGLEMENT PARTICULIER 2024

HORAIRES PREVISIONNELS*

'sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: LA VOULTE
DATE: 20/10/2024

LIEU:

LES GONNETTES RD86 - LA VOULTE

HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	٠	CATEGORIE (S)	DURÉE
15H45	16H00	Remise des Prix	▼▼▼		
			→		
			. ▼		7
			•	245 Allée d	LA OULTE or Parcal TERRAS or Niklarie - 07210 BAIX oultagegmail.com